RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU FINISTERE
Arrondissement de MORLAIX
Canton de Landivisiau

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE **LOC-EGUINER**

SEANCE DU 07 MAI 2026

Envoyé en préfecture le 18/05/2026
Reçu en préfecture le 18/05/2026
Publié le
ID : 029-212901284-20260518-DEL_2026_023-DE

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
11	**11**	**11**

Date de la convocation :
30 avril 2026
Date d'affichage :
30 avril 2026

L'an deux mil vingt-six, le sept mai **à vingt heures,** le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, en Salle de Conseil Municipal, sous la présidence de **M. Henri BILLON, Maire.**

Présents : Henri BILLON, Marie-Laure GUEGUEN, Olivier CLOAREC, Serge MIOSSEC, Myriam RIOU, Eric DONVAL, Amandine GAC, Aurélie QUENTRIC, Guillaume NICOLAS, Jean-Cyril SEGUIN

Absent(s) : Anne PETTON donne pouvoir à Marie-Laure GUEGUEN

Secrétaire de séance : Marie-Laure GUEGUEN

Délibération n°2026-023 : Commission Communale des Impôts Directs

Monsieur le maire explique que l'article 1650 du code général des impôts institue dans chaque commune une commission communale des impôts directs présidée par le maire qui est membre de droit.
Dans les communes de moins de 2000 habitants, la commission est composée de 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants.
La nomination des commissaires s'effectue par le directeur départemental des finances publiques sur la base d'un listing de 24 noms établie par les membres du conseil.

Les conditions prévues au 3ème alinéa du 1 de l'article précité pour les commissaires sont communiquées :

- Etre de nationalité française ou ressortissant d'un état membre de l'Union Européenne
- Avoir 18 ans au moins
- Jouir de leurs droits civils
- Etre familiarisées avec les circonstances locales
- Posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux confiés à la commission
- Etre inscrites aux rôles des impositions directes locales de la commune.

	Civilité	Nom	Prénom	Date de Naissance	Adresse	Impositions Directes locales
	Col.1	Col.2	Col.3	Col.4	Col.5	Col.6
1	M.	BOULC'H	Hervé	30/08/1954	Le Croazou	
2	Mme	TROADEC	Roselyne	30/08/1954	Lavallot Cozou	
3	Mme	CUINET	Louise	21/12/1950	Moulin de Goasmoal	
4	M.	KEROUANTON	Jean-Jacques	28/02/1958	Kerlercun	
5	Mme	ARGOUAC'H	Françoise	16/05/1971	Le Launay	
6	M.	BRAZILLE	Christian	08/02/1961	Kerlohic	
7	M.	GUEGUEN	Gilbert	22/04/1961	1 Dorguennig	
8	Mme	MORIZUR	Nicole	14/10/1952	Kergoff Braz	
9	Mme	MIOSSEC	Sophie	10/07/1976	Kerlercun	

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU FINISTERE
Arrondissement de MORLAIX
Canton de Landivisiau

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE **LOC-EGUINER**

SEANCE DU 07 MAI 2026

Envoyé en préfecture le 18/05/2026
Reçu en préfecture le 18/05/2026
Publié le
ID : 029-212901284-20260518-DEL_2026_023-DE

10	Mme	NICOLAS	Aurore	27/01/1988	4 Park An Heol	
11	Mme	ROPARS	Nicole	11/02/1955	Pensorn	
12	Mme	GUERER	Louise	14/05/1968	5 Lavallot Pen An Dreff	
13	M.	QUEGUINEUR	Jean-Claude	25/04/1954	Keraneu	
14	M.	KERMARREC	Florent	14/02/1985	Pensorn	
15	M.	COULOIGNER	Patrice	22/09/1971	4 lotissement de la Fontaine	
16	M.	MASSON	Patrice	23/10/1971	Rosnivinen	
17	M.	KERHERVÉ	Vincent	07/08/1985	9 Park An Heol	
18	Mme	DONVAL	Fabienne	13/01/1973	2 Guernigou	
19	M.	JEZEGOU	Michel	24/04/1956	23 rue du Plateau	
20	M.	QUÉRÉ	Roland	11/11/1968	Pernaman	
21	Mme	PETTON	Anne	31/07/1977	1 venelle du lavoir	
22	M.	NICOLAS	Guillaume	09/05/1990	2 Bothuon	
23	Mme	GAC	Amandine	21/12/1989	1 Ty Forn Coz	
24	Mme	ROPARS	Yvonne	17/02/1954	1 Keruzavel	

Pour extrait certifié conforme
Fait à Loc-Eguiner, le 12 mai 2026

Le Maire, Henri BILLON

La secrétaire de séance, Marie-Laure GUEGUEN

MAIRIE DE LOC-EGUINER 29400